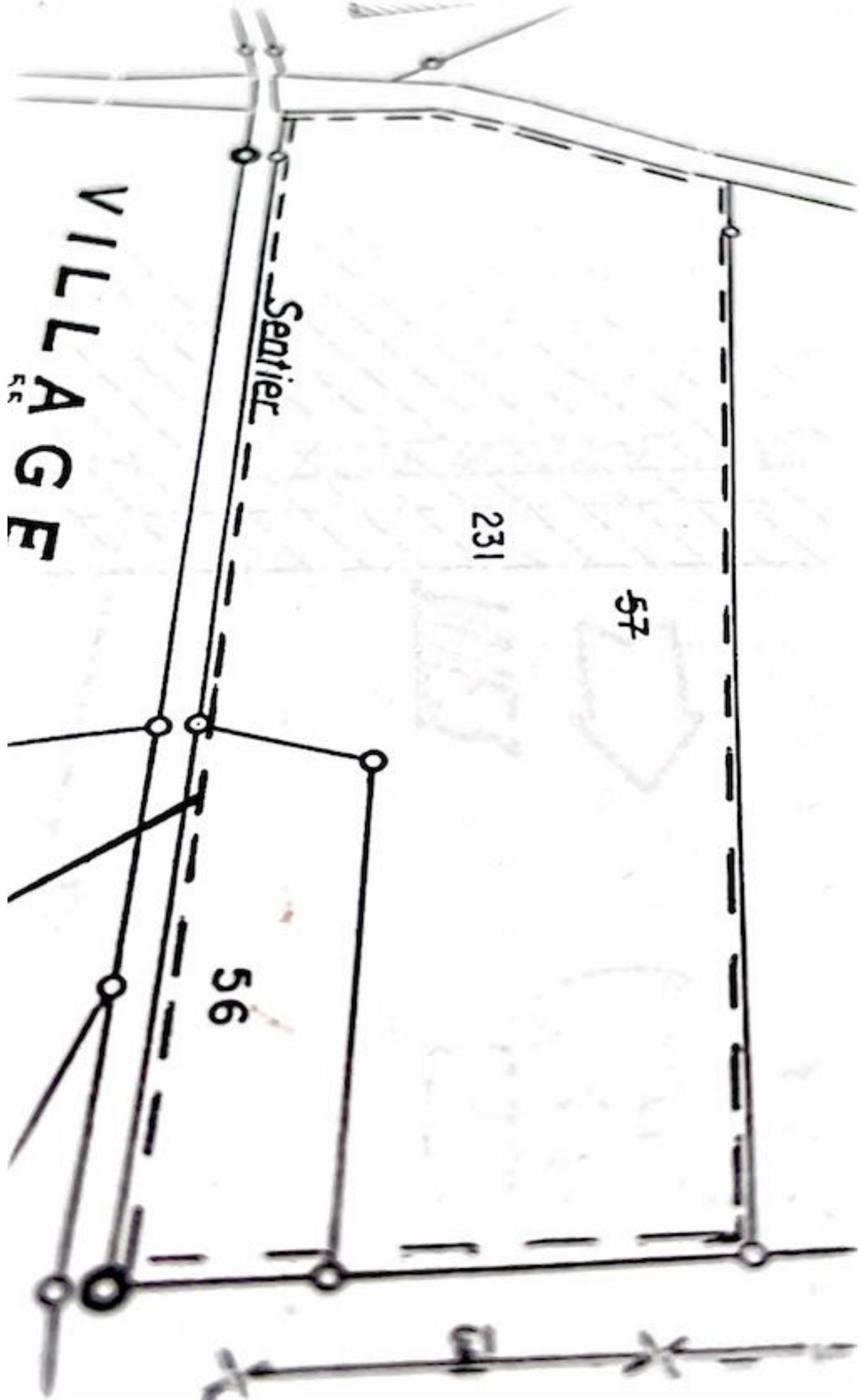
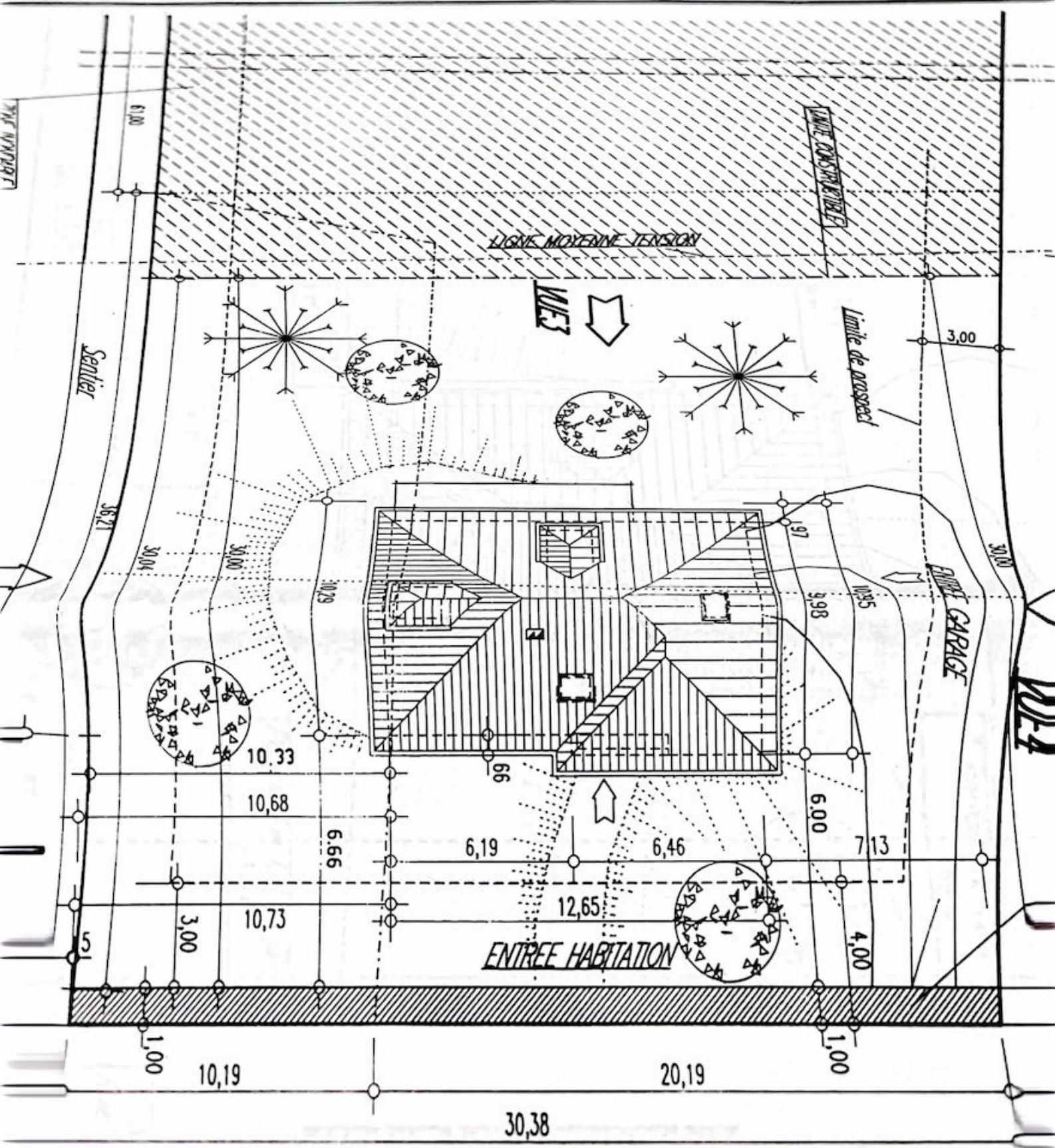


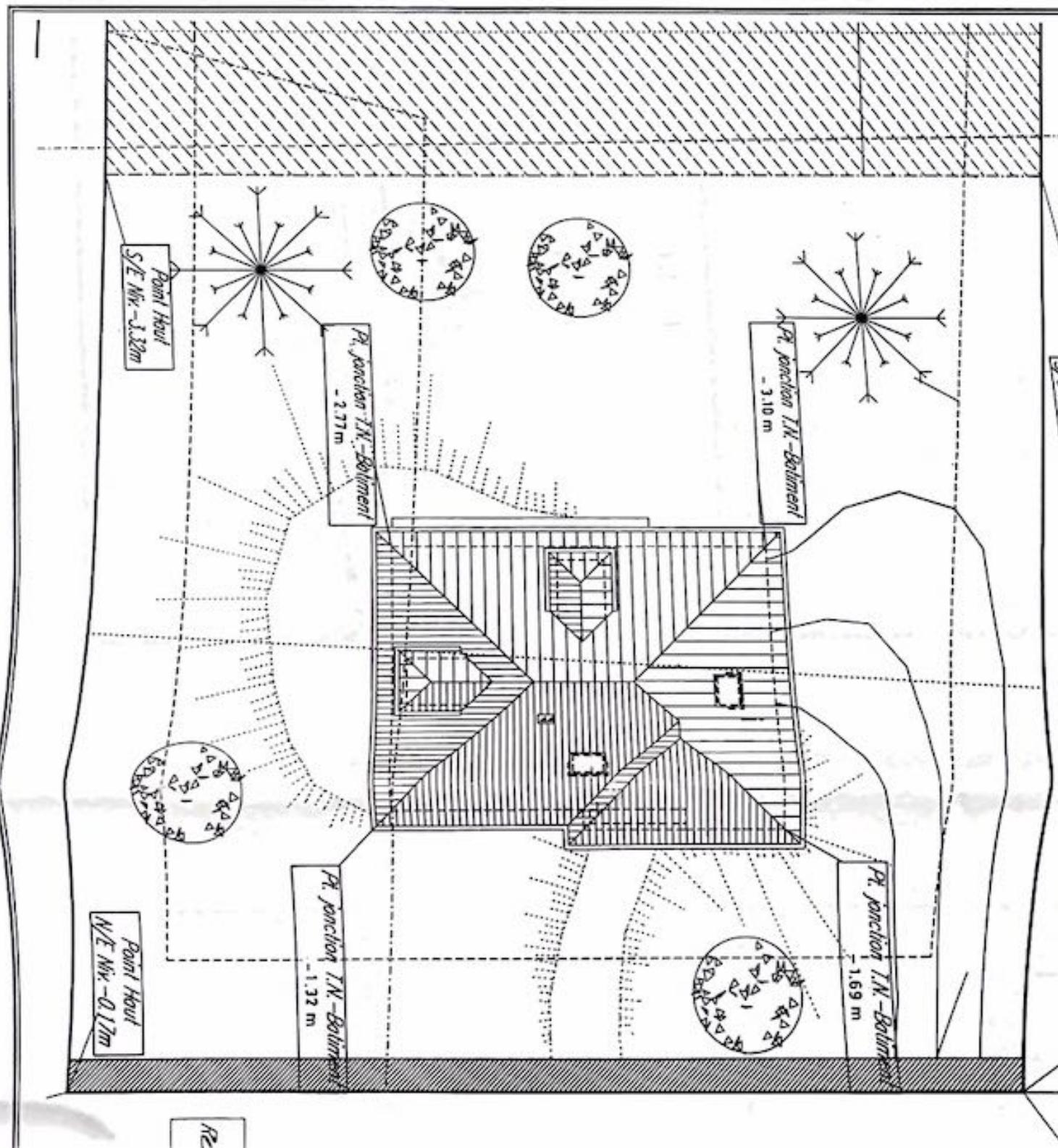
VILLAGE





Rue de l'Eglise Maline

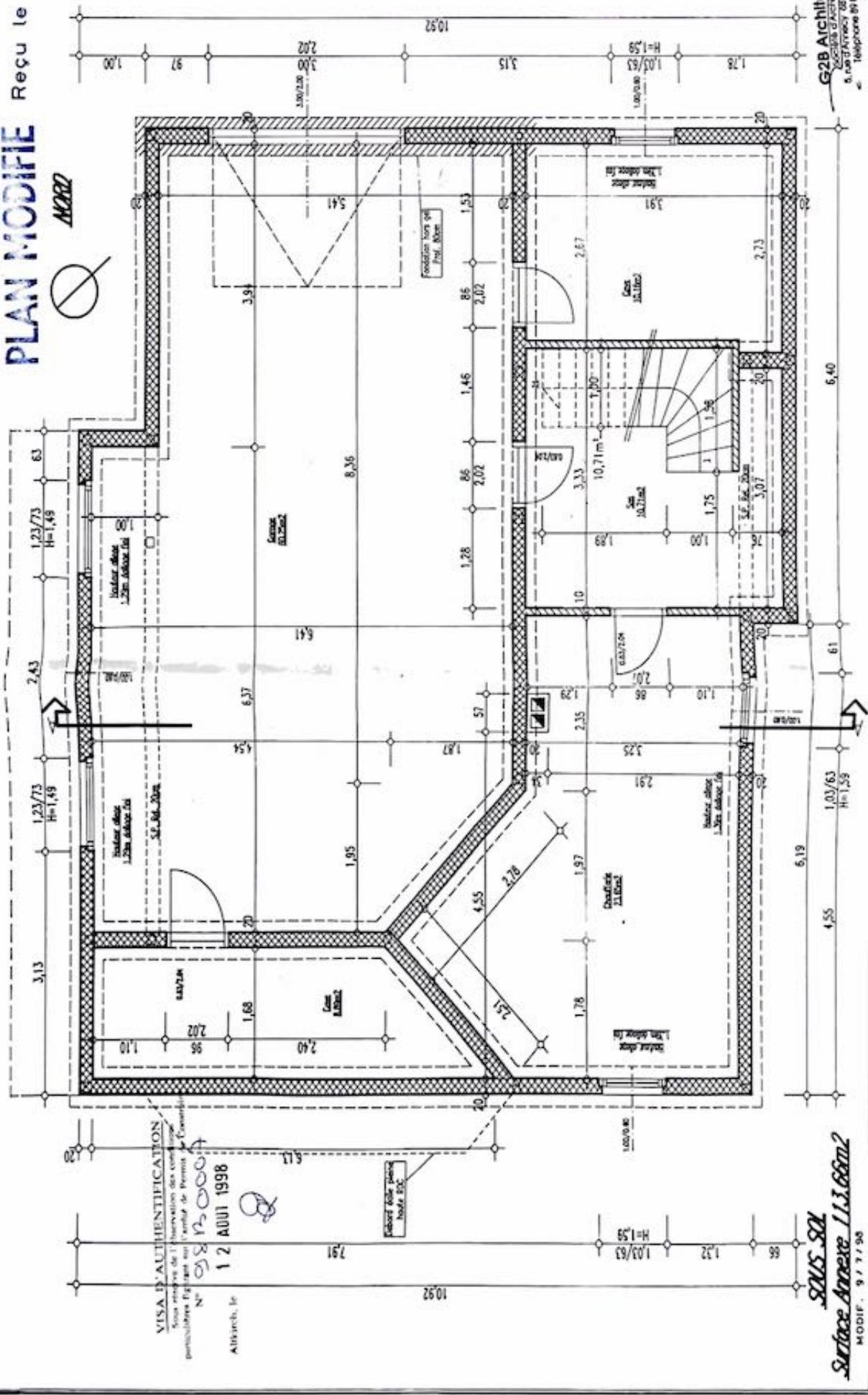
SD Nr. 4440



# PLAN MODIFIÉ

Reçu le 16 JUIL 1998

NORD



# PLAN MODIFIÉ

Reçu le 16 JUL. 1998



AC202

## VISÉ D'AUTENTIFICATION

Vous attestez de l'observation de  
l'original figurant sur l'autre face de ce document.

N° :

Q

Q

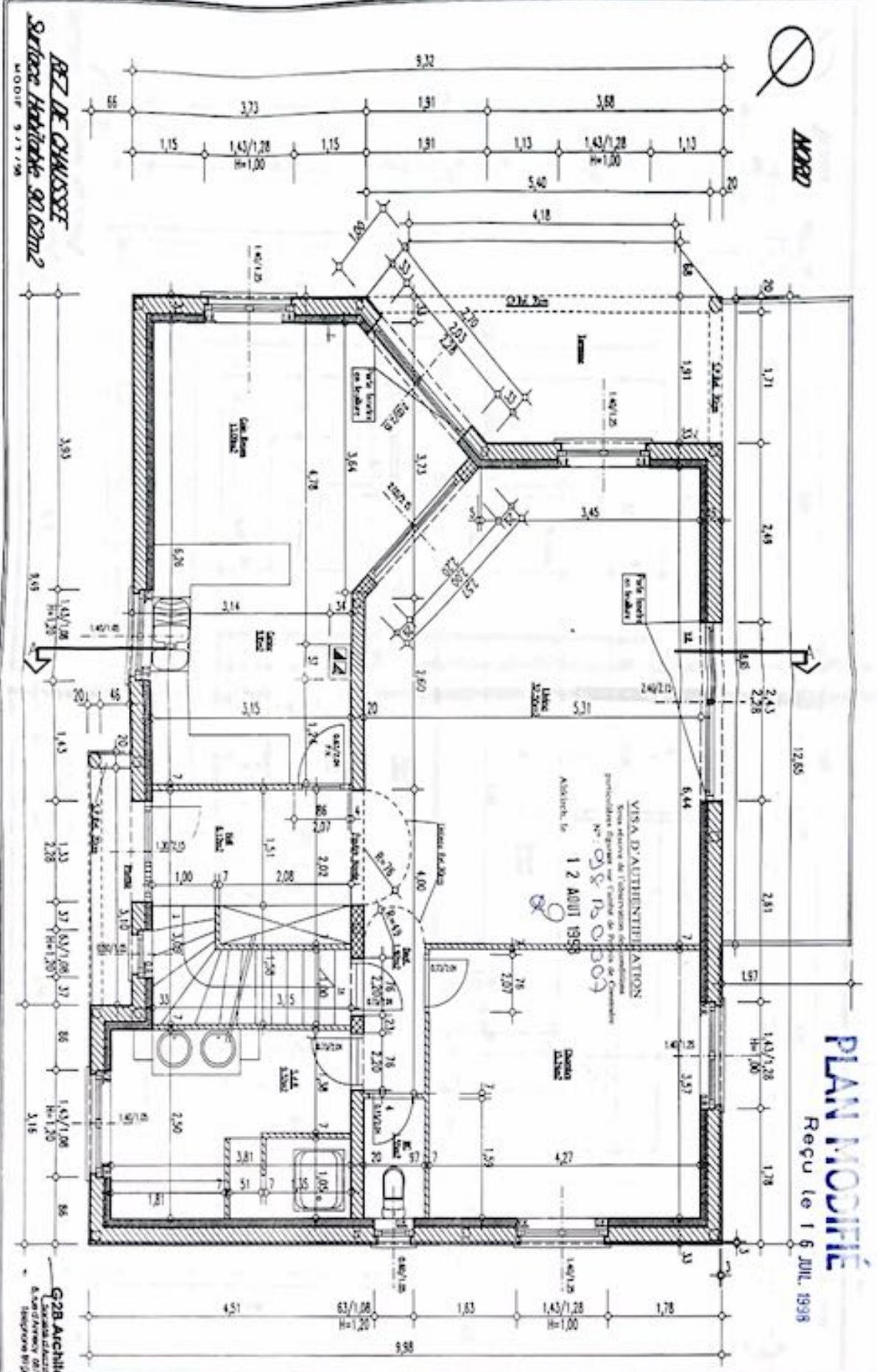
003

Archivé le

12 AOUT 1998

Demandé

Examen



# PLAISIR

Reçu le 16. III. 1999

12.65  
123/28  
119  
5.52  
123/28  
119

123/28

123/28

123/28

123/28

123/28

123/28

123/28

123/28

123/28

123/28

123/28

123/28

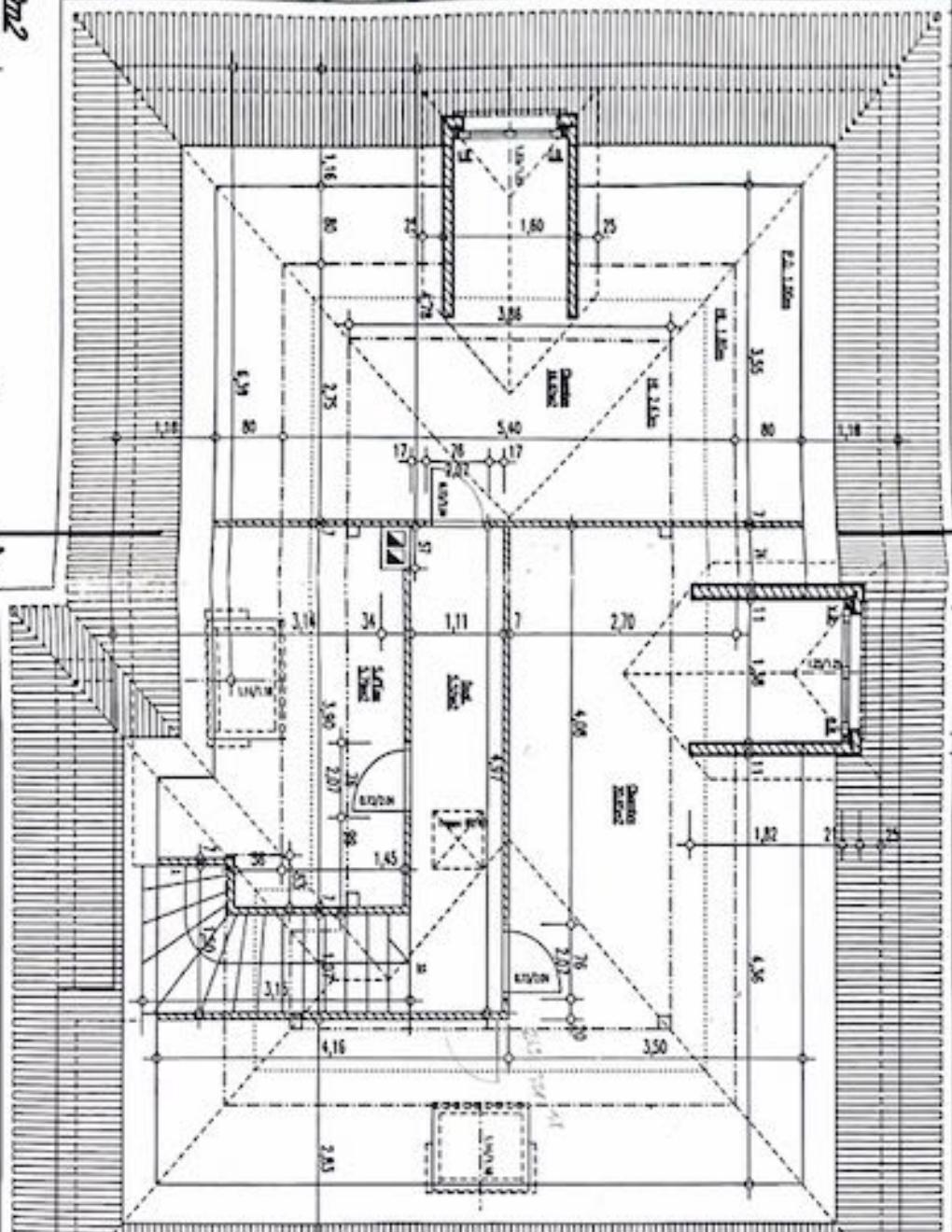
123/28

123/28

123/28

VISUEL AUTHENTICATION  
Génération de séquences et conditions  
de validation pour la génération de codes  
de sécurité  
0 3 124.000 7  
12 AOU 1998

L'IMAGE  
Surface Habitable: 48.58m<sup>2</sup>  
Surface Souterraine: 22.70m<sup>2</sup>



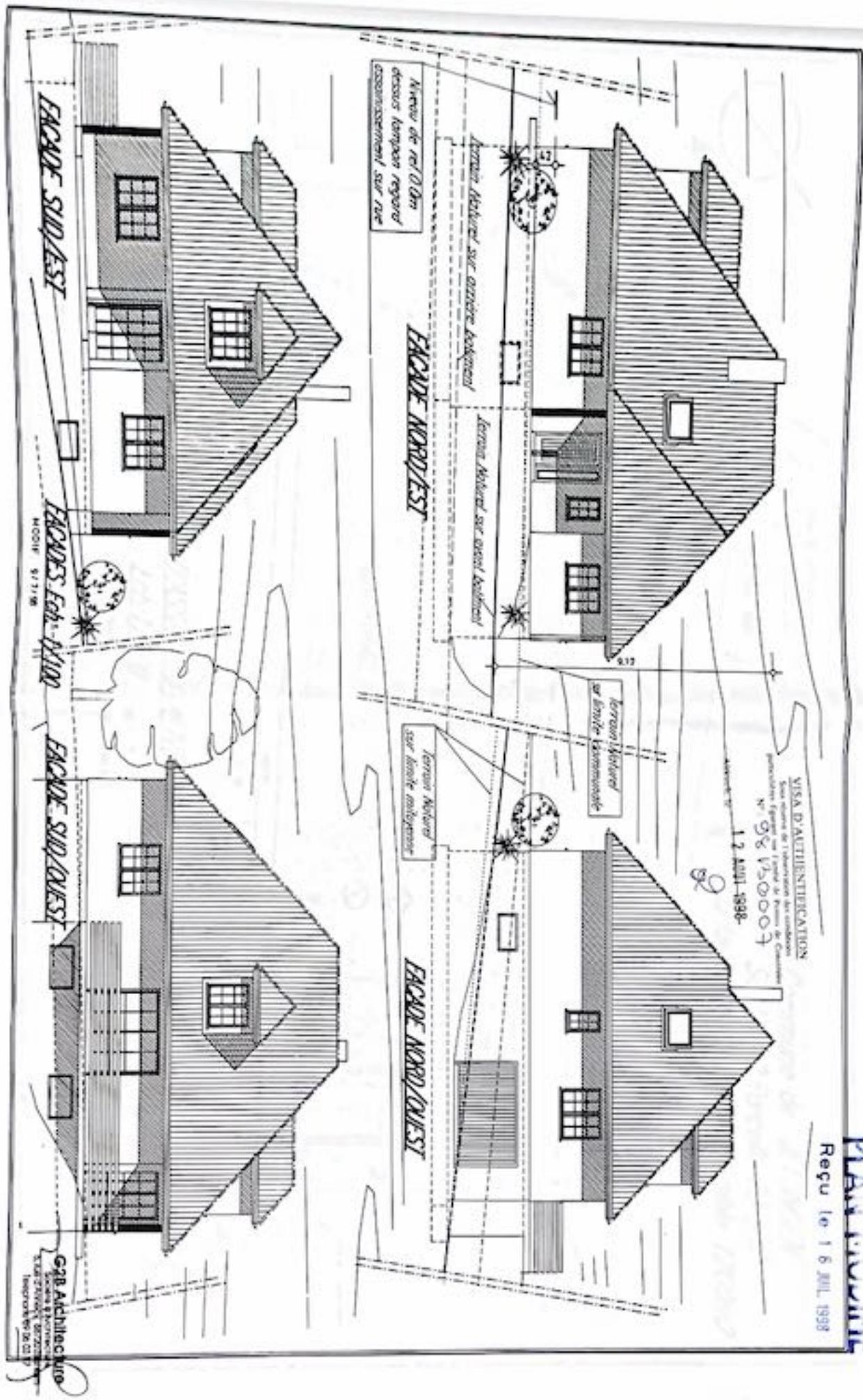
G2B Architecte  
2, rue du Général  
75017 Paris  
Tél. 01 40 20 17

# PLA**N** COMBINÉ

Reçu le 16 juil. 1998

VISA D'AUTHENTIFICATION  
Sous réserve de l'approbation des autorités  
concernées figurant au Registre de l'Inventaire  
N° 38 V50007

12 Avril 1998



# PLAN MOULÉ

Reçu le 16 juil. 1998

VISA D'AUTHENTIFICATION  
Ministère de l'Intérieur  
Président du Conseil de l'ordre  
N° 058 VU 0064  
établi le 12 juil 1998

Commune de JETTINGEN  
Section 2; Parcellle 231,56  
Surface 3400m<sup>2</sup>, Constructible 1200m<sup>2</sup>



MORO

Vente de prospect

Rue de l'Eglise Moutz

0

Le Hohbach Moutzau

6,60

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

1,98

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

8,54

## PLAN D'ASSESSSEMENT

Ech: 1/400 Modif. 9.1.98

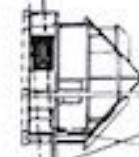
0,00 0,00

0,00 0,00

0,00 0,00

0,00 0,00

0,00 0,00



Rue de l'Eglise Moutzau

# G2B ARCHITECTURE

## REZ DE CHAUSSEE

	<u>SURFACE ANNEXE</u>
Cuisine	23 . 23m2
Living	32 . 98m2
Hall+Entrée	6 . 18m2
WC	1 . 55m2
Bureau	8 . 41m2
Salle d.Bains	9 . 52m2

139 . 17m2

## SURFACE AMENAGEABLE

	<u>SURFACE HABITABLE</u>
Palier+Degr.	5 . 52m2
Chambre1	16 . 62m2
Chambre2	15 . 19m2
Grenier	5 . 27m2
Salle d'Eau	5 . 95m2

161 . 86m2

# Diagnostic de performance énergétique - Logement ( 6-1 )

N : DPE 02.11.SIME bso  
 Valable jusqu'au : 27/02/2021  
 Type de bâtiment : Maison individuelle  
 Année de construction : 1989-2000  
 Surface habitable : 134,00 m<sup>2</sup>  
 Adresse : 12, rue de l'Eglise  
 68130 JETTINGEN

Date diag. : 28/02/2011 Date visite : 24/02/2011  
 Diagnosticleur : COMUZZI Eut COMUZZI Guy  
 4, rue Abbalucci  
 68330 HUNINGUE

COMUZZI Eut  
 Diagnosticleur immatriculé  
 \* n° 40000000000  
 SIRET 40000000000  
 TVA 00000000000



Signature :

Propriétaire :  
 Nom : Mme & M SIMET René  
 Adresse : 12, rue de l'Eglise  
 68130 JETTINGEN

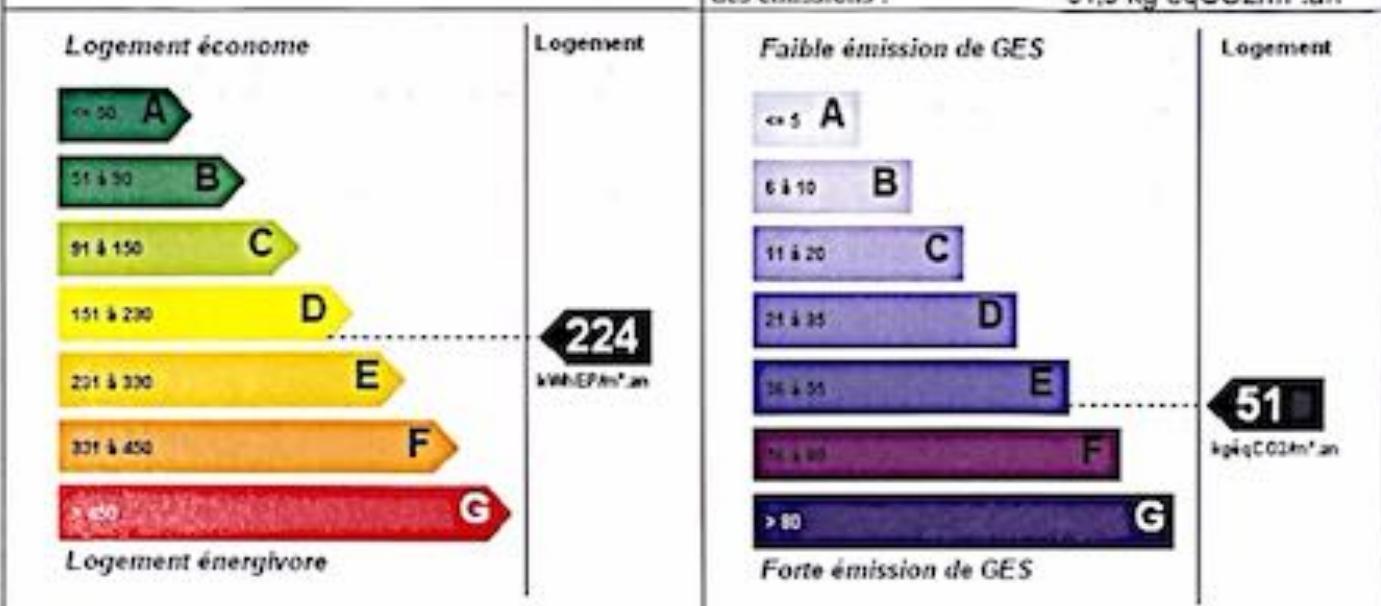
Propriété des installations communes (s'il y a lieu) :  
 Nom :  
 Adresse :

## Consommations annuelles par énergie

obtenues par la méthode 3CL, version 15C, prix moyens indexés au 15/08/2006

	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	Détail par énergie et par usage en kWh <sub>EP</sub>	Détail par usage en kWh <sub>EP</sub>	
Chauffage	7349 kWh <sub>EP</sub> (bois) 18867 kWh <sub>EP</sub> (fuel)	26216 kWh <sub>EP</sub>	1477,79 €
Eau chaude sanitaire	3798 kWh <sub>EP</sub> (fuel)	3798 kWh <sub>EP</sub>	259,01 €
Refroidissement	/	/	/
CONSOMMATIONS D'ENERGIE POUR LES USAGES RECENSES	7349 kWh <sub>EP</sub> (bois) 22665 kWh <sub>EP</sub> (fuel)	30014 kWh <sub>EP</sub>	1736,80 € Abonnements compris

Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement	Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement
Consommation conventionnelle : 224,0 kWh <sub>EP</sub> /m <sup>2</sup> .an	Estimation des émissions : 51,5 kg éqCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> .an



# Diagnostic de performance énergétique - Logement (6-1)

## Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage	Eau chaude sanitaire
<b>Murs :</b> Briques creuses ( isolé Ep=12,00 cm )	<b>Système :</b> CHAUDIÈRE FIoul INSTALLEE ENTRE 1989 ET 2000 INSERT BOIS (x2)	<b>Système :</b> ECS A ACCUMULATION ASSURÉE PAR LA GEN CHAUFFAGE
<b>Toiture :</b> Entre solives bois avec/sans remplissage ( isolé Ep=20,00 cm )	<b>Emetteurs :</b> Radiateurs Haute Température avec robinets thermostatiques	
<b>Menuiseries :</b> Fenêtre Double vitrage PVC 4/12/4 (volets) Porte PVC Pleine Isolée	<b>Inspection &gt; 15 ans :</b>	
<b>Plancher bas :</b> Entrevous/Poutrelles béton ( isolé Ep=2,00 cm )		
<b>Énergies renouvelables</b> Bois	Quantité d'énergie d'origine renouvelable	54,84 kWhEP/m².an .
Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables :	Bois	

## Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## Consommation conventionnelle

Ces consommations sont dites conventionnelles car calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu.

Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écartier fortement de celui choisi dans les conditions standard.

## Conditions standard

Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacances du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

## Constitution des étiquettes

La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installations solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaïque, la partie d'énergie photovoltaïque utilisée dans la partie privative du lot.

## Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

## Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

## Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'amplitude en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic. Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Energie constate au niveau national.

## Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure et utilisées dans la maison.